



www.lucenaytennis.com

N° SIRET 809 802 986

Club TCALM affilié FFT N° 50690596

Regroupement pour les compétitions avec TCALM

Tennis Club Ambérieux Lucenay Morancé

Adresse du siège social : Mairie – 69480 Lucenay

Adresse postale : Cyrille JAPILONE, 106 Rue des Guillardes, 69480 Lucenay

Téléphone 06 73 25 66 55 // mail : contact@lucenaytennis.com



REGLEMENT ET FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE DE TENNIS

1. Tous les enfants et parents ont pris note du règlement intérieur du club.
2. Les cours sont d'une durée de 45 minutes ou 1H ou de 1H30 sur environ 25 séances. Les enfants doivent arriver 5 mn avant le début de la séance.
3. Le club prend en charge les enfants pendant la durée du cours, ceci implique que le club ne pourrait être tenu pour responsable des incidents qui arriveraient en dehors des horaires de cours.
4. Dans le cas où vous accompagnez votre enfant, vous devez vous assurer que le cours a bien lieu avant de le déposer vers les terrains, le club ne pourra pas tenu responsable si l'éducateur est non présent.
5. Si pour une raison quelconque, la leçon était supprimée ou écourtée, votre enfant devra rester jusqu'à la fin du cours dans le club house, et pourra quitter le cours lorsqu'un parent viendra chercher son enfant.
6. En cas d'urgence, vous autorisez les accompagnateurs ou responsables à faire donner tout soin ou pratiquer toute intervention chirurgicale à votre enfant.
7. Tous les enfants inscrits à l'école de tennis sont licenciés à la FFT et bénéficient d'une assurance les couvrant lors d'un accident.
8. Lors de leur inscription les enfants doivent donner un certificat médical au club. Ceci est obligatoire pour toute nouvelle inscription au club, cette dernière est valable pour l'année N+1 à condition de renseigner le questionnaire santé « QS-SPORT Cerfa N°15699*01 » et signer l'attestation relative aux mineurs
9. La cotisation pour l'école de tennis correspond aux leçons de tennis, à la licence, et à la cotisation au club.
10. En cas de pluie ou de neige ou intempéries ou arrêt maladie de l'éducateur les cours sont annulés, l'éducateur vous avertira en avance par un sms.
11. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires et jours fériés, sauf cas exceptionnel afin de récupérer les cours annulés par intempéries
12. Les enfants sont regroupés au mieux, par groupe d'âge et de niveau.

Le président du Lucenay Tennis Club